



Élections de CMCAS : certaines fédérations syndicales s'attaquent à la démocratie

D'autres fédérations syndicales avaient déjà fait part de leur volonté de supprimer l'étage des SLVie lors des négociations concernant les moyens bénévoles mais, depuis quelques jours, elles utilisent subterfuges et manipulations afin de limiter la participation aux élections de CMCAS.

Le ton était donné lors de la négociation du protocole électoral, la CFDT et la CFE CGC avaient refusé que les bénéficiaires puissent récupérer leurs codes de vote en cas de perte ou de non-réception de ceux-ci. Devant l'affluence de ces situations côté retraités (environ 1 000 recensés), la CGT demande, depuis plusieurs semaines, qu'une mesure exceptionnelle soit mise en œuvre, réponse négative !

La situation se répète pour les électeurs actifs, même refus. Seule la situation des électeurs ayant déménagé durant la période estivale et dont la nouvelle adresse n'a pas été communiquée par les employeurs au prestataire va voir une démarche de récupération des codes établie par les employeurs.

Globalement, il s'agit tout simplement d'une attaque contre le droit de vote, contraire notamment aux recommandations de la CNIL qui, dans le cadre d'élections par scrutin électronique, indique clairement qu'un moyen de récupération de ses identifiants et codes doit être mis en place. Dans les IEG, pour la CFE CGC et la CFDT c'est NON, les bénéficiaires n'avaient qu'à recevoir leurs codes...

Au-delà des questions électorales, le CFE CGC mène une campagne électorale déloyale et, selon la CGT, illégale. Offrir des repas afin de glaner des voix est contraire à l'éthique des élections et semble sanctionnable juridiquement, la FNME CGT déposera vraisemblablement des recours.

Mais l'apothéose a démarré depuis le début de semaine avec une démarche de détournement de l'adresse de vote officielle pour un appel à voter CFE CGC. Cette action va au-delà du simple harponnage publicitaire et est pénalement répréhensible. De plus, si cette situation devait perdurer au-delà de ce soir minuit, il y aurait concrètement entorse à la fin de campagne électorale. Outre les aspects juridiques, cette manipulation est simplement scandaleuse et antidémocratique.

Il est dommageable que les élections dans les activités sociales se déroulent dans ce contexte de limitation du droit de vote.

La FNME CGT s'est, elle, toujours engagée dans une démarche de vote qui permette à toutes celles et ceux qui le souhaitent de pouvoir voter et dans une campagne électorale respectant le débat d'idées sans s'attaquer au droit de vote.

Montreuil, le 15 novembre 2017

Contact
rgc@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr
    

FNME CGT - 263 rue de Paris
93516 MONTREUIL Cedex

